

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation(s)	Design Graphique, Media & Interaction Design et Photographie	
Titre du module	Théorie VI	
Code	3CV22	DCV303926F18
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 6	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	150 crédits ECTS validés.	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module vise à accompagner l'étudiant-e dans la rédaction de son mémoire de diplôme. Ce dernier est conçu comme un socle discursif devant permettre à son auteur-e d'éprouver et de consolider la cohérence formelle de son travail de diplôme et de développer un langage analytique adapté aux processus d'élaboration de ce travail.
Contenu et formes d'enseignement	Les mémoires sont alimentés par des critiques personnelles qui doivent permettre d'exploiter les recherches entreprises lors du Semestre d'automne.
Formes d'évaluation et de validation	Le mémoire est évalué par un jury ad hoc en cours de semestre. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par le remaniement du mémoire en fonction des lacunes constatées. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable du module.
Enseignants	Alexandru Balgiù (DG), Joël Vacheron (PH), Christophe Guignard (MID)

Responsable du module	Deodaat Tevaeearai		
Descriptif validé le	29 août 2018	Par	Deodaat Tevaeearai